

Maître Jean-Charles NEGREVERGNE, membre de la **SELAS NEGREVERGNE FONTAINE DESENILIS**,
Avocat au Barreau de MEAUX, demeurant 6 rue Aristide Briand – BP 3 – 77100 MEAUX – Tél. : **01 64 34 14 07**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 à 10 H 00

Au Tribunal Judiciaire de MEAUX, au Palais de Justice, 44 avenue du Président Salvador Allende, salle numéro 1,
77100 MEAUX, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

UN TERRAIN à BÂTIR à QUINCY-VOISINS (77860) 21 rue de la Bonne Rencontre

Cadastré section YE 151, YE 153 et YE 160.

Totalisant pour ces trois parcelles une superficie de 00 hectare 55 ares 27 centiares, soit pour chacune des parcelles :

- YE 151 : 00 hectare 39 ares 67 centiares,
- YE 153 : 00 hectare 15 ares 41 centiares,
- YE 160 : 00 hectare 00 are 19 centiares.

Situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC) et forme partie du lot numéro DEUX de la « ZAC DE LA BONNE RENCONTRE » créée suivant délibération du Conseil Municipal de la commune de QUINCY-VOISINS en date du 27 Octobre 1987.

Observation étant ici faite qu'un procès-verbal de description a été dressé le 8 janvier 2026 par Maître Vincent DRAPIER, Commissaire de Justice associé à TREMBLAY-EN-FRANCE (93) et qu'il en ressort que **ledit terrain est INOCCUPÉ**.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la Société EOS France**, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 488 825 217, ayant son siège social 74 rue de la Fédération, 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Agissant, en vertu d'une lettre de désignation en date du 21 Novembre 2024 en qualité de représentant – recouvreur du FONDS COMMUN DE TITRISATION FEDINVEST III, représenté par la société FRANCE TITRISATION, Société par Actions Simplifiée, agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de société de gestion de portefeuilles, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 353 053 531, ayant son siège social 1 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Le FONDS COMMUN DE TITRISATION FEDINVEST III, représenté par la société FRANCE TITRISATION, venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, Société Anonyme immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 552 120 222, ayant son social sis 29 boulevard Haussmann, 75009 PARIS, suivant acte de cession de créances en date du 19 Novembre 2024.

Ayant pour Avocat postulant, Maître Jean-Charles NEGREVERGNE, membre de la SELAS NEGREVERGNE FONTAINE DESENILIS, Avocat au Barreau de MEAUX, et pour Avocat plaident, Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 120.000 Euros (Cent-vingt mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente). Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA SEQUESTRE d'un montant de 12.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de MEAUX.

Fait et rédigé à MEAUX (77), le 7 août 2026. Signé : Maître Jean-Charles NEGREVERGNE.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MEAUX, au Palais de Justice où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00021.
- A **Maître Jean-Charles NEGREVERGNE**, membre de la **SELAS NEGREVERGNE FONTAINE DESENILIS**, Avocat au Barreau de MEAUX, demeurant 6 rue Aristide Briand – BP 3 – 77100 MEAUX – Tél. : **01 64 34 14 07**
- A **Maître Anne SEVIN**, membre de la **SCP MARTINS - SEVIN**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - Tél. : **01 48 55 10 88**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 de 10 Heures à 11 Heures.